Informations de base

1999/0039(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1999/2000: prix de base et qualité type du porc abattu **Subject** 3.10.05.01 Viande 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	HAPPART José H.G. (PSE)	14/12/1998

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	KATIFORIS Giorgos (PSE)	09/03/1999
RELA Relations économiques extérieures		
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	17/03/1999

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2190	1999-06-14
Environnement	2194	1999-06-24

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
08/02/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0038	Résumé
12/03/1999	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/03/1999	Vote en commission		
29/03/1999	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0168/1999	

24/06/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
24/06/1999	Fin de la procédure au Parlement		
24/06/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1999/0039(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 000
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0168/1999 JO C 219 30.07.1999, p. 0007	29/03/1999	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0295/1999 JO C 219 30.07.1999, p. 0171-0204	14/04/1999	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1999)0038	08/02/1999	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0452/1999 JO C 169 16.06.1999, p. 0024	28/04/1999	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1999/1402
JO L 164 24.06.1999, p. 0012 Résumé

Prix agricoles 1999/2000: prix de base et qualité type du porc abattu

1999/0039(CNS) - 24/06/1999 - Acte final

Prix agricoles 1999/2000 - Viande de porc. MESURE DE LA COMMUNAUTE: Règlement 1402/1999/CE du Conseil. CONTENU: le Conseil a décidé de maintenir le prix de base du porc abattu de la qualité type à son niveau actuel, soit 1509,39 euros/t. La qualité type (inchangée) est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg : catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg : catégorie R. A noter que le Conseil a invité la Commission à poursuivre et à approfondir les idées avancées dans le cadre du Comité de gestion au sujet de la maîtrise de la production de viande porcine et à présenter, si nécessaire, les propositions appropriées.

Prix agricoles 1999/2000: prix de base et qualité type du porc abattu

1999/0039(CNS) - 08/02/1999 - Document de base législatif

Prix agricoles 1999/2000 - Viande de porc. Compte tenu du niveau inchangé des prix institutionnels des céréales, la Commission propose de maintenir le prix de base du porc abattu de la qualité type à son niveau actuel, soit 1509,39 euros/t. La qualité type (inchangée) est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg : catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg : catégorie R.

Prix agricoles 1999/2000: prix de base et qualité type du porc abattu

1999/0039(CNS) - 14/04/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. José HAPPART (PSE, B), le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission. Deux amendements portent sur la crise dans le secteur de la viande de porc et invitent la Commission à proposer des mesures visant à une meilleure maîtrise de la production, notamment un système de stabilisateurs, afin d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande.